

ANNEXE FINANCIERE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE PORTANT SUR LES TRAVAUX D'ADRESSAGE, DE RECEPTION ET DE MISE SOUS PLI DES DOCUMENTS ELECTORAUX DESTINES AUX ELECTEURS ET AUX MAIRIES DANS LE CADRE DES ELECTIONS POLITIQUES NATIONALES ET LOCALES POUR LES ANNEES 2019 ET 2020 DANS LE DEPARTEMENT DU CALVADOS

Pouvoir adjudicateur : PREFET DU CALVADOS

Coordonnées de l'entreprise :	Adresse électronique et télécopie où seront envoyés les bons de commande
.....
.....
.....
.....
	;

I – ELECTION DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN de 2019 :

Tarifs proposés :

Les tarifs mentionnés sur le présent bordereau doivent intégrer l'ensemble des prestations mentionnées aux C.C.P. du marché.

Travaux de mise sous pli de la propagande destinée aux électeurs

- ◆ prix pour 1 à 12 documents par pli

	€HT
	€TTC

- ◆ prix pour 2 documents supplémentaires par pli

	€HT
	€TTC

Rappel : la mise sous pli est réalisée par le titulaire à l'aide d'une enveloppe de propagande d'un format de 229 x 324 (fournie par la préfecture du Calvados) ou d'un film plastique (à la charge du prestataire).

Travaux de colisage des bulletins de vote pour les mairies

- ◆ prix pour 1 000 000 bulletins de vote

	€HT
	€TTC

- ◆ prix pour 1 500 000 bulletins de vote

	€HT
	€TTC

◆ prix pour 2 000 000 bulletins de vote .€HT
.€TTC

◆ prix pour 500 000 bulletins de vote supplémentaires
 au-delà de 2 millions de bulletins de vote .€HT
.€TTC

Délais de livraison :

CALENDRIER CONTRACTUEL

(J étant le dernier jour de remise des plis aux services de La poste, fixé au plus tard le mercredi précédant le scrutin, les élections européennes ne comprenant qu'un tour de scrutin).

Date	Obligation de faire : Mise sous pli : nombre prévisionnel d'enveloppes à réaliser par jour	Obligation de faire : Colisage : nombre prévisionnel de bulletins de vote à réaliser par jour
J-11		
J-10		
J-9		
J-8		
J-7		
J-6		
J-5		
J-4		
J-3		
J-2		
J-1		
J		
TOTAL		

Délais de livraison :

CALENDRIER CONTRACTUEL

(J étant le dernier jour de remise des plis aux services de la Poste, fixé au plus tard le mercredi précédant le premier tour de scrutin et au plus tard au jeudi précédent le second tour, en cas de 2ème tour).

Date	Obligation de faire : Mise sous pli : nombre prévisionnel d'enveloppes à réaliser par jour	Obligation de faire : Colisage : nombre prévisionnel de bulletins de vote à réaliser par jour
J-11		
J-10		
J-9		
J-8		
J-7		
J-6		
J-5		
J-4		
J-3		
J-2		
J-1		
J		
TOTAL		

Eventuel 2^{ème} tour :

Pour le second tour de scrutin : 80% des plis devront être mis à la disposition de La Poste au plus tard le jeudi (J) précédent le scrutin à 18 heures, le reliquat devant être impérativement mis à la disposition de La Poste avant minuit.

Date	Obligation de faire : Mise sous pli : nombre prévisionnel d'enveloppes à réaliser par jour	Obligation de faire : Colisage : nombre prévisionnel de bulletins de vote à réaliser par jour
J-1		
J		
TOTAL		

Document rendu contractuel le

Signature du titulaire du lot

Signature du préfet ou de son représentant